



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE de l'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT et de la NATURE (DGALN)

FICHE DE POSTE

CATÉGORIE : A+ A x B+ B C

INTITULE DU POSTE : Chargé de mission « Fonds marins et pollution »

Grades de provenance possibles	Durée d'occupation minimale et maximale du poste	Évolution possible <i>(postes/emplois/fonctions possibles à la suite du poste)</i>
	3 ANS MINIMUM	

Cotation du poste	2,5
Catégorie d'emploi	A +
Famille professionnelle	MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
Emploi-type de rattachement	

Direction/Service/Sous-direction/ Bureau	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE/ DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE/ SOUS-DIRECTION DU LITTORAL ET DES MILIEUX MARINS/ BUREAU DES MILIEUX MARINS (LM1)
Localisation	Tour Séquoia (La Défense)

Vacance poste et motif recrutement	POSTE VACANT
Titulaire précédent (nom, grade)	LEA GERARD (IPEF)
Nom et fonction du responsable hiérarchique	STEPHANIE CUBIER, CHEF DU BUREAU LM1

Missions (raison d'être du poste) :

Dans le cadre de forts enjeux sur la mise en œuvre des directives communautaires en matières de qualité des eaux marines (Directive Cadre sur l'Eau et Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin - DCSMM), le titulaire suit l'ensemble des sujets de niveaux international, communautaire et national liés aux fonds marins et aux pollutions d'origine terrestre (telluriques) des eaux marines et leurs conséquence sur l'environnement marin.

Ces travaux sont menés en liaison étroite avec les autres membres du bureau, les autres bureaux de la sous-direction et les autres sous-directions de la Direction de l'Eau et de la biodiversité, dans un souci de cohérence.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Les dernières années ont montré un intérêt croissant de la communauté nationale et internationale pour les questions littorales et marines, avec notamment plusieurs recommandations du Grenelle de l'environnement, la tenue du Grenelle de la mer et l'adoption de la DCSMM et de la loi Grenelle II, notamment son article 66.

La sous-direction du littoral et des milieux marins doit permettre de répondre de façon coordonnée à ces défis.

Au sein de cette sous-direction, le bureau des milieux marins est le référent pour les questions scientifiques et techniques. Il a notamment le mandat de mettre en œuvre la Directive Cadre sur l'Eau pour les eaux littorales et la DCSMM, en collaboration avec le Bureau de la gestion intégrée et de la planification stratégique (LM3), d'élaborer et de suivre les modalités et outils de la surveillance et de l'évaluation scientifique et technique des milieux marins, d'assurer le suivi des conventions internationales relatives à la protection du milieu marin, de contribuer à la préservation de la biodiversité en mer et de la qualité des eaux marines, d'animer les initiatives en faveur de la protection des récifs coralliens, de participer à la mise en œuvre de la Directive sur les eaux de baignade, de participer au dispositif Polmar et notamment d'en gérer les fonds d'intervention, d'orienter les actions du CEDRE et de l'IFREMER, dont il a la co-tutelle ainsi que des autres établissements publics compétents sur le domaine marin (MNHN, BRGM, SHOM, CNRS, AAMP...) sur ses domaines de compétences.

Le bureau LM1 est composé au total de 9 agents : le chef de bureau, l'adjoint(e) du chef de bureau, un(e) secrétaire et 6 chargés de mission.

Enjeux du poste :

Suivi et mise en œuvre des instruments juridiques et des politiques internationales, communautaires et nationales relatives au suivi et à la réduction des pollutions d'origine telluriques, notamment émissions de substances chimiques, ou provenant d'opérations d'immersion.

Activités principales :

Au niveau international

- **Point focal national pour les conventions internationales sur les thématiques pollutions telluriques et immersion**
- Suivi actif des **conventions internationales** (Convention de Londres, Conventions de mer régionales OSPAR, Barcelone, Carthagène, Nairobi) **notamment des protocoles associés de lutte contre la pollution des mers d'origine tellurique ou résultant d'opérations d'immersion.**
 - Préparation des positions françaises et participation aux négociations, en lien avec le service des affaires internationales du MEDDE et le ministère des affaires étrangères et européennes.
 - Mise en œuvre de conventions au niveau national : ratification, transposition, notification de rapports et rapportage de données.
 - Suivi de l'AIFM en lien avec le bureau GR2 et des questions internationales relatives à l'exploitation minière et de granulat.

- Au titre de la DCSMM, référent thématique au sein de la DEB sur les sujets « contaminants » et « intégrité des fonds » (suivi du programme de surveillance de l'état des eaux marines françaises en lien avec IFREMER et BRGM, pilotage en lien avec DGITM/PTF des actions relatives à l'amélioration des pratiques en matière de dragage et de gestion des sédiments, etc.).

Au niveau national

- **Pilotage et/ou suivi des dossiers nationaux sur les thématiques du poste (pollutions telluriques, pollutions chimiques et intégrité des fonds)**, en lien avec les bureaux techniques compétents au sein de la DEB et avec les autres directions compétentes du MEDDE :
 - Suivi des programmes de connaissance et de surveillance sur ces questions, notamment travaux du consortium Aquaref, pilotage administratif et technique du REPOM (réseau de suivi de la qualité des sédiments portuaires), travaux de recherches et expertises collectives.
 - Animation et mise en œuvre du plan d'action et animation du comité de suivi relatifs aux sédiments de dragage, en lien avec le CEREMA, la DGITM, la DGPR le groupe GEODE.
 - Suivi des problématiques « substances », « eutrophisation » et « intégrité des fonds » dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE sur les eaux littorales et de la DCSMM, en appui aux chefs de projet DCE et DCSMM du bureau LM1.
 - Expertise pour des dossiers ponctuels de rejets, d'immersion/océanisation et de prolifération (algues, méduses, etc.).
 - Suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie granulat (pilotée par DEB/ bureau GR2) pour les granulats marins.
 - Pilotage d'une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'action inter-directions sur l'intégration environnementale des énergies renouvelables électriques, pour la partie marine, en lien avec la DGEC et le CGDD.
- **Suivi des problématiques liées à la séquence « Eviter, réduire, compenser » pour les milieux marins.**
- **Pilotage de la mise en œuvre de la mesure 31.5 de la feuille de route issue de la table ronde biodiversité marine de la conférence environnementale de 2013** sur l'élaboration de plans d'action prioritaires pour le rétablissement du bon fonctionnement des écosystèmes marins (équivalent DCSMM) dans les territoires d'outre-mer, en lien avec le MOM.

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Sans objet	Chargé de mission, sous l'autorité du chef de bureau et de son adjoint, pilotage et coordination des thèmes traités, en lien avec l'ensemble des partenaires mentionnés

Partenaires internes et externes : MAE, MOM, sous-directions GR, EN, AT, PEM de la DEB, CGDD/SOES, DGITM, DGPR au MEDDTL, DREAL littorales, DDTM, DIRM, préfectures maritimes, IFREMER, INERIS, AQUAREF, GEODE, CETMEF, ONEMA, BRGM, Agences de l'eau, secrétariats des conventions de mer régionales, commission européenne.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire : Formulation de propositions d'action sur les thèmes traités, animation de groupes de travail, coordination et relations transversales sur les thèmes traités.

Profil (compétences nécessaires et/ou à développer) :

Compétences techniques	Connaissance écosystèmes marins et chimie Connaissance des acteurs institutionnels et des mécanismes de financement Bonne pratique de l'anglais
Compétences transversales	Bonne capacité d'analyse, rigueur, esprit de synthèse et aisance rédactionnelle Capacité d'initiative Capacité à respecter des délais parfois serrés
Compétences relationnelles	Animation de réseau Aptitudes au travail en équipe et à la négociation.
Modes d'acquisition	Formation interne et externe Travail en partenariat

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Sans spécificité	Sans spécificité	Déplacements à prévoir à l'international

Hiérarchie directe :

Chef du bureau : Stéphanie CUBIER - Tél. : 01 40 81 33 64
stephanie.cubier@developpement-durable.gouv.fr

Sous-directeur : Ludovic Schultz - Tél.: 01 40 81 32 14
ludovic.schultz@developpement-durable.gouv.fr

